

corps de bâtiment, une maison carrée que possédaient autrefois les Chartreux de Sainte-Croix ; la chapelle seule a disparu, ainsi que celle d'une autre propriété du même lieu, située au levant et distante de la première d'un kilomètre. Au-dessus du portail, sous un mur crénelé, se lit la date 1742, et se voit l'écusson gravé sur la pierre de cette renommée communauté, établie sous le vocable de Sainte-Croix-en-Jarez, sous Pavesin, dans le territoire ségusien et le diocèse de Lyon, par Béatrix de la Tour du Pin, veuve de Guillaume de Roussillon, en 1280.

Cette noble veuve et pieuse fondatrice était propriétaire à Trèves, comme cela est constaté par l'acte de fondation de la Chartreuse de Sainte-Croix, très-connu des savants, et d'où nous extrayons le passage suivant :

*Item dono ordini Carthusiensi quicquid habeo in dicta villa Triveri, cum omnibus juribus et pertinentibus universis, sive sint terræ cultæ, vel incultæ, et omnes census et usagiæ quæcumque nomine censentur, et breviter omnia quæ habebat in dicta villa dominus Artaudus de Laviaco, à quo prædicta emi, exceptis bannis et armoribus personalibus, mero et mixto imperio, quæ Arthaudo filio meo et successoribus conceduntur.*

Texte français :

Moi, Béatrix de la Tour, veuve, etc.... je donne à l'ordre des Chartreux que j'ai établi à Sainte-Croix-en-Jarez, tout ce que je possède au village de Trèves, avec tous mes droits et toutes mes redevances sur mes terres, tant cultivées qu'incultes, tous mes revenus et usages quelconques ; en un mot, tout ce que j'ai acheté du seigneur de Lavieu, Artaud, dans le territoire dudit village.